

Le notariat et la protection des droits de l'enfant

20 novembre 2019 9h00 - 18h00



 **INSCRIPTION (6h validées au titre de la formation continue des notaires et collaborateurs)**

Inscription obligatoire sur www.infn.fr rubrique "Les Journées de l'INFN" - Entrée gratuite - Nombre de places limité

PROGRAMME

Allocution *Jean Richard de la Tour*, premier avocat général à la Cour de cassation, président du Conseil d'administration de l'INFN

Propos introductifs *INFN*

9h20 - La CIDE dans l'ordre juridique français : enjeux et perspectives

Le rôle du Défenseur des droits en qualité de mécanisme national de protection de la CIDE

Claudine Jacob, magistrate, directrice Protection des droits - Affaires judiciaires, Défenseur des droits

La constitutionnalisation de l'intérêt supérieur de l'enfant : vers un "dialogue des juges"

Professeur Hugues Fulchiron, agrégé des Facultés de droit,

directeur du Centre de droit de la famille à l'Université Jean Moulin Lyon 3

10h00 - La protection des droits personnels

présidence Jézabel Jannot, directrice pédagogique de l'INFN

Table ronde 1 - Sur la filiation : le droit de l'enfant à établir sa filiation ?

Laurence Brunet, chercheuse associée à l'Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne (Université Paris I)

Pascal Montfort, magistrat, chef du pôle "Justice et Libertés", Défenseur des droits

Pierre Dauplain, notaire à Cachan

Table ronde 2 - Sur l'état civil : l'action du notariat à l'international en faveur des "enfants fantômes"

Laurence Dumont, députée, membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Laurent Dejoie, notaire, vice-président du Conseil Régional des pays de la Loire

et président de l'association du notariat francophone (accord de principe)

14h00 - La protection des droits patrimoniaux

présidence Mustapha Mekki, professeur à l'Université Paris 13, directeur général de l'INFN

Table ronde 3 - Le notaire dans son rôle de protecteur du patrimoine de l'enfant

Nathalie Baillon-Wirtz, maître de conférences de droit privé à l'Université de Reims Champagne

Nicolas Bollon, magistrat, TGI d'Argentan

Sébastien Ginon, notaire à Lyon, rapporteur de la troisième commission du 108^e congrès des notaires

Table ronde 4 - L'avenir de la réserve héréditaire ?

Cécile Pérès, professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Philippe Potentier, notaire à Louviers et directeur de l'Institut d'études juridiques du CSN

Éric Fongaro, professeur à l'Université de Bordeaux (aspects de droit international privé)

Propos conclusifs



INFN

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

Institut national des formations notariales

35 rue du Général Foy - 75008 Paris

www.infn.fr

Avec le partenariat de

